



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Fonctionnement

Question écrite n° 769

Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports quel est le bilan des actions qui ont été organisées dans les établissements scolaires à l'occasion de la journée nationale de la presse écrite.

Texte de la réponse

Reponse. - Organisée pour la première fois le 29 janvier 1988 à l'initiative du ministère de la culture et de la communication, la journée nationale de la presse écrite avait comme objectif de montrer la diversité des titres, la variété de leur contenu et de sensibiliser le public, particulièrement celui des jeunes, sur le rôle essentiel que joue la presse écrite dans une démocratie. Le ministère de l'éducation nationale s'est associé à cette opération, d'une part en lançant un concours scolaire ouvert aux élèves des classes des collèges et lycées, d'autre part, en mettant en valeur des actions déjà menées ou en tentant d'innover par des pratiques nouvelles. Pour le premier degré, toutes les actions qui se sont déroulées ont été mises en place en étroite relation avec la presse régionale que ce soit visites d'entreprise, utilisation du journal comme outil pédagogique, mise en valeur d'un journal réalisé à l'école, etc. Le centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI) a apporté une aide effective aux instituteurs qui ont, à cette occasion, abordé l'utilisation de la presse à l'école. Quant au concours lancé le 15 juin 1988 par le ministre de la culture et de la communication avec le soutien du ministère de l'éducation nationale, il a été l'occasion pour les élèves des lycées et collèges, de la sixième à la première, de mieux faire connaissance avec la presse écrite. Il leur a permis d'en appréhender les contraintes, de maîtriser l'information, de la rédiger et de la présenter en confectionnant une double page de quotidien. 400 projets provenant de l'ensemble des départements de France métropolitaine et d'outre-mer, ont été adressés aux jurys d'academie qui en ont retenu 117. Reuni le 6 mai 1988 à Paris, au centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI), le jury national présidé par M Pierre Nora, président de l'association pour le développement et la promotion de l'écrit (ADPE) a décerné douze prix, dont six pour le 1er cycle et six pour le 2e cycle.

Données clés

Auteur : [M. Bourg-Broc Bruno](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 769

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : éducation nationale, jeunesse et sports

Ministère attributaire : éducation nationale, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 juillet 1988, page 2223